

Info.pl@ine

ZOOM SUR



Régulateur de croissance : à raisonner au cas par cas

N°259 – 25 mars 2009 – 4 pages

AGRO-METEO

Pluviométrie du 10 au 20 mars 2009 (mm) :

Normale	Campagne 2008 – 2009			
Melun	La Brosse– Montceaux.	Melun	Nangis	Crécy-la- Chapelle
22,2	0,4	0	0	0,2

Températures du 10 au 20 mars 2009 (°C) :

	Normale	Campagne 2008 – 2009			
	Melun	La Brosse– Montceaux.	Melun	Nangis	Crécy-la- Chapelle
Mini	3,5	2,9	2,9	2,5	3,9
Maxi	12,6	14,2	14,1	13,4	13,5

source : Météo-France

Cette 2^{ème} décade de mars est sèche permettant un ressuyage des parcelles pour la fin des semis d'orge, pois et féverole et les semis de betteraves dans de bonnes conditions.

Les températures maxi sont élevées mais les nuits restent fraîches avec des gelées matinales. Ces amplitudes thermiques ne sont pas idéales pour l'application des herbicides ou régulateurs sur céréales. On peut voir en plaine quelques parcelles de blé marquées par l'application de sulfonyles fin février début mars.

Cette décade sera marquée par un réel démarrage du vol des charançons de la tige nécessitant un insecticide sur colzas, et un vrai début de reprise des céréales et colzas.

Néanmoins les blés sont pour la plupart au stade tallage, voire redressement. Le retard en somme de température pour un semis du 5/10 s'élève à 140°C par rapport à la normale. Le 2^{ème} apport d'azote sera réellement utile cette semaine ou la semaine prochaine en profitant de la pluie pour une meilleure valorisation.

Pour les régulateurs, il n'y a pas d'urgence ; on peut attendre de meilleures conditions d'application.

Enfin les pluies actuelles vont faciliter la levée des semis de printemps.

ACTUALITES CULTURES

COLZA (stade : C2- entre-nœuds visible à D1- boutons accolés encore cachés par les feuilles)

✓ Ravageurs

La fin du stade sensible au charançon de la tige est une tige principale de plus de 20 cm. La majorité des colzas sont donc toujours sensibles mais les parcelles ont dû être protégées la semaine dernière.

Une deuxième intervention n'est pas à prévoir car les conditions climatiques de cette semaine ne seront pas favorables à la continuité du vol, ni même au vol de méligèthes.

✓ Régulateur

Pour rappel, l'utilisation d'un régulateur au printemps sur colzas est rarement nécessaire. (voir Info.pl@ine n°256 du 4 mars 2009).

➤ Les seuls cas où un régulateur peut s'avérer utile concernent les parcelles avec variétés sensibles (EXAGONE ou EXTEND) et un peuplement supérieur de 15 pieds/m linéaire.

Il faut noter qu'une application de régulateur au printemps peut s'avérer pénalisante sur le rendement en cas de mois de mars-avril frais ou de stress hydrique. Par ailleurs, il retarde la floraison augmentant d'autant la période de sensibilité aux méligèthes. Ce fut le cas en 2007 et 2008.

BLE (stade : tallage à redressement, épi 1 cm pour quelques premiers semis)

✓ Régulateurs de croissance

Les 3 critères principaux à prendre en compte pour raisonner vos régulateurs sont la sensibilité variétale, la densité de végétation en sortie d'hiver, la nutrition azotée.

La grille suivante, proposée par ARVALIS, permet d'évaluer le risque verse sur votre parcelle et de définir le programme régulateur à mettre en place.

Estimer le risque verse sur votre parcelle		Note risque verse	Votre parcelle
Variétés	Peu sensible	0	
	Moyennement sensible	3	
	Très sensible	6	
+			
Nutrition azotée	Risque d'excès d'alimentation azotée	3	
	Bonne maîtrise de la dose d'azote	0	
+			
Densité de végétation et vigueur	Peuplement élevé et fort tallage	4	
	Peuplement normal	2	
	Peuplement limitant et/ou faible tallage	0	
+			
Note totale			

La sensibilité variétale

Peu sensibles	Moyennement sensibles	Très sensibles
AUBUSSON, AUTAN, BERMUDE, BOISSEAU, CCB INEDIT, CHEVALIER, DINOSOR, INSTINCT, MENDEL, MERCATO, PALEDOR, PEPIDOR, RASPAIL, ROBIGUS, SCIPION, SHANGO, TOISONDOR...	ALIXAN, ALTIGO, APACHE, BASTIDE, CAPHORN, CHARGER, KORELI, PREMIO, ROSARIO, SANKARA, TIMBER...	ALDRIC, ANDALOU, ARLEQUIN, ATTLASS, BAGOU, BERMUDE, CEZANNE, EQUILIBRE, EUCLIDE, GARCIA, HYSUN, HYSTAR, ORVANTIS, QUEBON, ROYSSAC, RUSTIC, SOGOOD, TREMIE ...

Nutrition azotée et densité de végétation

A part les tous premiers semis de blés qui ont pu se retrouver sur des forts Reliquats en Sortie Hiver (précédent pois, féveroles), les blés ne présentent pas, dans l'ensemble, de fortes densités de végétation (pertes de pieds depuis les semis, faible tallage suite au sec de cet automne et à un déficit de températures cet hiver, cumulé à un retard de végétation), ce qui réduit le risque verse.

Raisonnement des régulateurs

Note grille risque de verse	Risque de verse	Programme
< ou = 3	Très faible <i>variété peu sensible, terre superficielle, faible peuplement</i>	Pas de régulateur
4, 5, ou 6	Faible à moyen <i>variété sensible ou variété peu sensible avec une forte végétation</i>	du stade épi 0,5 cm à épi 1,5 cm produits à base de chlorméquat chlorure seul ou associé à du chlorure de choline, BREF C, COURTE PAILLE, CYCOCEL C5... 1,5 l en une seule application ou des produits avec une plage d'utilisation plus large - de fin tallage à 1 nœud, CYCOCEL CL, MONDIUM 2,5 l ou CYTER 2 l ou - de 1 à 2 nœuds, MODDUS 0,4 l
7, 8 ou 9	Elevé <i>variété sensible avec une forte végétation</i>	une double application de produits de type CYCOCEL C5 2 l entre plein tallage et fin tallage puis 1,5 l à épi 1 cm
10 et +	Très élevé <i>variété sensible avec une très forte végétation</i>	CYCOCEL C5 2 l entre fin tallage et épi 1 cm puis MODDUS 0,3 l ou MEDAX TOP 0,6 l entre 1 et 2 nœuds

➤ Le raisonnement du risque verse avec les éléments ci-dessus doit vous permettre, en particulier cette année, de réduire le niveau du programme régulateur, voire d'arriver à des impasses.

Conditions d'utilisation

Il est important de traiter sur des plantes non stressées par des amplitudes thermiques, le sec ou encore le froid. Les blés les premiers semés s'approchent du stade épi 1 cm. L'intervention peut avoir lieu. Pour les blés plus tardifs au redémarrage, il est possible d'attendre de meilleures conditions.

Pour CYCOCEL, CYTER, MONDIUM qui seront les 1^{ers} régulateurs utilisés, respecter les conditions suivantes :

	Températures mini le jour du traitement	Températures maxi le jour du traitement	Températures maxi annoncées pour les 3 jours suivants
CYCOCEL C3 ou C5	> à -1°C	> 10°C	> à 10°C
CYTER, CYCOCEL CL, MONDIUM	> à -1°C	> 6°C	> à 8°C

Un délai sans pluie de 2 heures est suffisant pour que les régulateurs soient absorbés par la plante.

ORGE D'HIVER - ESCOURGEON (stade épi 0,2 à 0,8 cm)

L'état sanitaire est assez variable. On observe la présence de rhynchosporiose ou parfois d'helminthosporiose (pas toujours facile à distinguer). La rouille naine est aussi présente.

➤ Attendre le 1^{er} nœud pour décider d'une éventuelle intervention.

INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

CHRYSOMELE : zones d'interdiction de maïs/maïs autour des aéroports de Roissy et Orly

Par arrêté préfectoral du 18 mars 2009, suite au risque élevé d'introduction de *Diabrotica virgifera* (chrysomèle du maïs) à partir du trafic aérien et l'importance des échanges entre les zones contaminées et les aéroports de Paris-Charles-de-Gaulle et Paris-Orly, la culture du maïs seul ou en mélange en 2009 est interdite sur les parcelles ensemencées en maïs seul ou en mélange en 2008 sur la totalité du territoire des communes de COMPANS, GRESSY, LE-MESNIL-AMELOT, MAUREGARD, MITRY-MRY, MOUSSY-LE-NEUF, MOUSSY-LE-VIEUX, THIEUX, VILLENEUVE-SOUS-DAMMARTIN et VILLEPARISIS.

LOCAL PHYTOSANITAIRE : séparez les CMR des autres produits

Les produits phytosanitaires T+ et T et les « CMR » Cancérogènes (R 40), Mutagènes (R 68), Reprotoxiques (R 61, R 62 et R 63) doivent être rangés séparément des autres spécialités dans votre local phytos.

Voici une liste non exhaustive des principales spécialités concernées.

FONGICIDES :

Produit	Classement toxicologique et Phrases de risques
Banko 500	Xn, R 40
Bell	Xn, R 40, R 62, R 63
Bravo 500	N, Xn, R 40
Caddy 100 SL	N, Xn, R 63
Caramba	Xn, R 63
Caramba Star	N, Xn, R 63
Cinch	Xn, R 63
Epopée	N, Xn, R 63
Fandango S	N, Xn, R 40, R 63
Horizon EW	N, Xn, R 63
Joao	N, Xn, R 63

Produit	Classement toxicologique et Phrases de risques
Menara	N, Xn, R 63
Ogam	N, Xn, R 40, R 62, R 63
Opéra	N, Xn, R 40
Opus	N, Xn, R 40, R 62, R 63
Priori Xtra	N, Xn, R 63
Punch CS	Xn, R 40, R 63
Shirlan	Xn, R 63
Sunorg Pro	Xn, R 63
Walabi	N, Xn, R 40
Yellow	Xn, R 40

HERBICIDES :

Produit	Classement toxicologique et Phrases de risques
Chlortocid EL	Xn, R 40,
Eclat	Xn, R 63
First	N, Xn, R 63
Foxpro D+	Xn, R 63
Foxtar D+	Xn, R 40
Fusilade X 2	Xn, R 63
Isoproturée LD	Xn, R 40
Kerb Flo	Xn, R 40
Madit dispersion	N, Xn, R 40

Produit	Classement toxicologique et Phrases de risques
Maestro II	Xn, R 63
Matin EL	N, Xn, R 40
Merlin	N, Xn, R 63
Mikado	Xn, R 40
Paréo	N, Xn, R 63
Quartz GT	N, Xn, R 40
Racer Me	Xn, R 62
Reglone 2	T, N
Safari	N-Xn, R 40

N : Dangereux pour l'Environnement

Xn : Nocif

T : Toxique

En cas de doute sur un produit non cité ci-dessous, n'hésitez pas à contacter la cellule départementale d'information qui pourra vous renseigner :

- répondeur téléphonique : 01 64 79 31 19

- courrier électronique : agriculture77_eau@seine-et-marne.chambagri.fr

Les fiches de données de sécurité peuvent être consultées ou téléchargées sur le site : <http://www.quickfds.fr>

Si vous êtes employeur, pensez à renvoyer la fiche d'exposition chaque année.

Reportée

Démonstration de désherbage mécanique en agriculture biologique

En raison des conditions météo actuelles,
la démonstration prévue demain Jeudi 26 mars 2009 est reportée
au Jeudi 2 avril de 14h à 17h00

Chez M. Henri DOUBLIER, vice-président du GAB Ile-de-France,
18, rue de Lorrez-le-Bocage 77710 VAUX-SUR-LUNAIN

Merci de votre compréhension



Pour tous renseignements, contactez :

Claude Aubert au 06 24 99 62 57 ou Sébastien Piaud au 06 07 18 17 66



Rédacteurs : les conseillers du pôle Agronomie-Environnement
Chambre Agriculture Ile-de-France Seine-et-Marne, 418 rue Aristide Briand 77350 Le Mée/Seine,
e-mail : agronomie.environnement@seine-et-marne.chambagri.fr - Tél. : 01.64.79.30.84 - Fax : 01.64.37.17.08
avec le concours financier du Conseil Régional d'Ile de France et du Conseil Général de Seine-et-Marne
et de l'ADAR, Agence de Développement Agricole et Rural.

Toutes rediffusion et reproduction interdites